

Présents

- La Directrice, Sylvia BESSALAM (PS)
- L'équipe enseignante :
 - Marjorie MICHEL (GS)
 - Solène BALÉZEAUX (PS/MS)
 - Claire ROSAT (MS)
 - Laure CHOUCROUN / Morgane PETIT (PS/GS)
 - Dominique CHAUVIN (PS/GS)
 - Coralie BRAÏDA / Vanessa THENAISIE (PS/MS)
- Parents d'élèves :
 - Sylvie BLIN (FCPE)
 - Isabelle LE RIDOU (FCPE)
 - Loïc MONGAILLARD (FCPE)
 - Antoinette DARBAS (FCPE)
 - Jahel ROUCHY (FCPE)
 - Estelle MICHELI (non affiliée)
- Représentant RASED : Catherine KLEIN
- Directeur du périscolaire Aimée Leclerc : Yann LETOHC

Excusés

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mme GÉRARD (Mairie)

Secrétaires de séance : Vanessa THENAISIE pour l'équipe enseignante et prise de note collective pour les représentants des parents d'élèves.

* * *

1. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

- 366 électeurs : 155 votants. Soit un taux de 42,35 % de participants.
- 13 nuls et 142 suffrages exprimés.
- FCPE : 6 sièges et liste MICHELI : 1 siège

2. ORGANISATION DU PÉRISCOLAIRE

	Effectif	Nombre d'animateurs
Matin	20	~3
Midi	150 (2 services)	~11
Soir	91	~9
Mercredi	~60	~6
Vacances (exemple 2 ^{ème} semaine de la Toussaint)	42 (mater A. Leclerc + J. Ferry)	

- Nouveau directeur : Yann LETOHC
- Tous les animateurs sont diplômés du BAFA.
- Le programme hebdomadaire des activités proposées est affiché dans le hall. Les activités et/ou sorties (cinéma, sorties en dehors de Paris) du mercredi sont affichées la veille, et pour les vacances : 1 semaine à l'avance. Déjà 2 sorties prévues avant Noël.
- Les activités mises en place sont proposées à tous les enfants quel que soit l'âge, c'est l'animateur et l'activité qui doivent s'adapter à l'âge des enfants. Exemple d'activité : bibliothèque, activités calmes, jeux, motricité, activités manuelles...
- Temps du midi : les animateurs et les ATSEM sont présents pour gérer le temps du midi (2 services). Les parents peuvent les questionner pour savoir si leur enfant a bien mangé. Les PS sont servis à table et les MS et GS en self-service. Il y a 1 animateur pour 2 tables. Les animateurs incitent les enfants à goûter à tout, à éveiller leur goût. Les parents peuvent les questionner pour savoir si leur enfant a bien mangé. Les Représentants de Parents d'Élèves demandent la possibilité d'assister à un repas.
- Les PS mangent au 1^{er} service et vont à la sieste à 12h45 maximum, avec des animateurs et des ATSEM.
- Le mercredi : possibilité de venir chercher les enfants après le repas, entre 13h15 et 13h30.
- Pendant les vacances, possibilité de ne les amener que pour le repas et après midi : entre 11h15 et 11h30.

1. LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR : VOTE

Mise à jour : précision du domaine d'application (temps scolaire uniquement), modification concernant Vigipirate et l'accueil des parents (tolérance pour l'entrée dans l'école). Le règlement intérieur modifié est validé par le conseil d'école.

3. BILAN DE RENTRÉE : EFFECTIFS, STRUCTURE, RASED, MOYENS DE COMMUNICATION :

197 élèves : 65 PS, 64 MS, 69 GS

Sylvia BESSALAM : 29 PS

Marjorie MICHEL: 29 GS

Solène BALÉZEAUX: 9 PS et 20 MS

Dominique CHAUVIN: 8 PS et 20 GS

Claire ROSAT: 27 MS

Laure CHOUCROUN / Morgane PETIT: 8 PS et 20 GS

Coralie BRAÏDA /Vanessa THENAISIE: 9 PS et 19 MS

Pour les classes de doubles niveaux : les apprentissages et les compétences évaluées sont différents suivant l'âge. Les enseignantes proposent des activités adaptées pour chaque tranche d'âge, le projet de classe est le même mais les compétences demandées sont différentes. Le matin les MS ou GS travaillent en autonomie mais tous les enfants sont en activité.

Mme MICHEL s'inquiète d'une éventuelle stigmatisation, mise à l'écart des petits. Les enseignantes rassurent : ce n'est pas constaté dans l'école. Au contraire, il y a une meilleure intégration des PS notamment pour l'angoisse de la séparation. Il y a aussi une réelle émulation, les enfants ont "envie de faire", de progresser, de montrer aux autres ce qu'ils savent faire.

- RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : Mme KLEIN est nouvellement nommée, elle intervient pour les écoles Aimée Leclerc, Jules Ferry 1 et 2, Aristide Briand. Le nombre d'heure pour A. Leclerc n'est pas encore défini. Elle proposera un emploi du temps fin novembre. Elle fera un travail de prévention des difficultés pour les MS au sein de la classe et une aide personnalisée pour quelques GS.

Le choix des enfants suivis se fait en collaboration avec les enseignantes

La priorité est donnée aux enfants qui ne sont pas suivis par ailleurs (CMPP ou autre)

- Moyens de communication : Le fonctionnement par mail n'est plus autorisé, retour au cahier de liaison. Par ailleurs, l'équipe enseignante réfléchit à mettre en place un blog de l'école avec la possibilité d'y mettre les photos des activités faites avec les enfants.
- Rencontre avec les familles : lors des échanges du matin, midi et soir. Ou sur prise de RDV, ne pas hésiter. Une rencontre avec les parents est prévue lors de la remise des livrets vers février.
- Récréations :
 - Matin : 10h10-10h40. Il y a 3 maîtresses qui surveillent et 1 ATSEM qui est dans les WC (WC et soins)
 - Après-midi : récréation non obligatoire et laissée à l'appréciation de l'enseignant en fonction de ses activités : 15h10-15h20
 - Pour les récréations pluvieuses, les enseignantes pensent que l'appel au don de jouet est à renouveler. Les représentants de parents le mettront en place prochainement.

4. BILAN FINANCIER

5299,76 € (à la date du conseil d'école) (Solde an passé : 2826,76€ + 1^{er} appel 2473€)

Dépenses prévues : cotisation OCCE (358,75€), Régie d'avance (150€/classe), Spectacle de Noël 724€ ;

5. LE PROJET D'ÉCOLE, LES DIFFERENTS PROJETS ET MANIFESTATIONS, PLAN VIGIPIRATE

- Cette année les nouveaux programmes s'appliquent pour les maternelles, les enseignantes mettent en place de nouvelles progressions.
- **Le nouveau projet d'école est axé sur le respect des règles de vie et la citoyenneté** : apprendre à vivre ensemble et s'intéresser aux autres. L'occasion aussi d'aborder les différences et le handicap. Il est initié pour 3 ans.
- **Spectacle de Noël** : le mercredi 09 décembre, 2 représentations dans la matinée. La troupe "Les dames vagabondes" présenteront le spectacle "Roulebille et le vol des jouets de Noël".
- **Projet jardin pédagogique** : la mairie a nettoyé la zone dédiée. Une maman propose d'offrir à l'école des "gondoles", jardinières surélevées. Selon ce que la mairie et les services techniques donnent ensuite, il pourra ensuite être demandé aux parents de ramener du terreau ou des plants.
- **Marché de Noël** : mardi 15 décembre, horaire à confirmer. Mise à la vente d'objets fabriqués par les enfants. Objets non nominatifs. Plusieurs objets/classes. Il est prévu que chaque enfant fasse environ 2 objets. La vente se fera avec un système de tickets pouvant être achetés à la vente, pour limiter les échanges d'argent. Il pourra aussi y avoir un stand "boisson/gâteau" s'il y a du monde pour s'en occuper. Il sera fait appel à la bonne volonté des parents.
- **Sorties** : très compliquées à cause du plan vigipirate : uniquement dans des lieux privés ou privatisés et hors de Paris. La mairie ne met à disposition qu'un seul car/an/classe.
- Une demande d'accès au parc Champagne a été déposée à l'inspecteur. Une demande de "privatisation" à certains horaires sera faite auprès de la mairie.
- Pas de projet "carnaval" défini pour le moment. Les enseignantes n'excluent pas la possibilité pour les enfants de venir déguisés, ni de proposer des ateliers "déguisements" dans les classes.
- Kermesse : juin, date et modalités non définies.

6. AUTRES QUESTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Intégration des enfants handicapés

Il y a 4 enfants avec un handicap non moteur. 3 AVS sont recrutées et devraient arriver prochainement dans l'école.

Remplacement et chartre des ATSEM

Il y a actuellement 5 ATSEM pour les 7 classes (2 ATSEM en congé maladie). Certaines classes sont sans ATSEM depuis plusieurs semaines.

La communication entre l'équipe enseignante et les ATSEM était très tendue en début d'année car une charte redéfinissant leurs tâches et fonction a été signée cet été avec la mairie, sans concertation avec les enseignantes et limitant beaucoup leur périmètre d'action (plus de soins aux enfants, plus de participation aux ateliers de motricité/gymnastique...). Après plusieurs semaines de "négociation", le bien de l'enfant a été mis en avant et quelques aménagements ont été trouvés, l'ambiance est redevenue sereine.

2. QUESTIONS POUR LA MAIRIE, RESTEES SANS REPONSES :

Sécurité aux abords de l'école

- Sécurisation de l'avenue des marronniers ? L'ASVP n'est pas présent tous les jours et arrive à 8h25 alors que les enfants commencent à arriver à 8h10 (dépose du car scolaire). Où en est-on avec les panneaux stop promis en mars 2015 ?
- Sécurisation de la rue Marsaudon au niveau de l'arrivée sur le parking (virage) : demande de pose de ralentisseurs

Rythmes scolaires

Va-t-on travailler sur l'élaboration d'un PEDT (Projet Educatif Des Territoires) ? (Savigny fait partie des 13 communes de l'Essonne qui n'ont encore rien engagé à ce sujet) rappel : il doit être écrit en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

Bilan du surcoût de la réforme annoncé par la mairie en décembre alors que rien n'a été mis en place ?

Quid des 50 € versés par élève par l'Etat en l'absence de PEDT ?

Quid de l'argent versé par la CALPE au titre de la réforme des rythmes scolaires (750 000€) ?

La mairie prévoit-elle cette année de revoir la carte scolaire, notamment suite à la construction de nombreux logements sur le quartier champagne ?

Le prochain conseil d'école aura lieu le 09 février 2016 à 18 H 00.

Sylvia BESSALAM,
Directrice de l'école

.....
Représentant de parents d'élèves FCPE

.....
Représentant de parents d'élèves liste Micheli